

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024

numéro
CC_241128_13

L'an deux mille-vingt quatre, le vingt huit novembre,
 Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt deux novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	38
exprimés	46
vote	
pour	46
contre	0
abstention	0

Présents :

Michel COMBES, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Jean-Paul AGUSSOL, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, David BOSC, Ali BENAMEUR, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Isabelle PEDROS, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Jean-Christophe COUVELARD, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Guy LEMAIRE, Philippe BERLENDIS, Isabelle PERIGAULT, Alain FALCOU, Daniel VALETTE.

M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO.

Absents avec pouvoirs :

Véronique VANEL à Daniel VALETTE, Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Izia GOURMELON à Didier KOEHLER, Monique GALEOTE à Gilles MARRES, Nathalie SYZ à Nathalie ROCOPLAN, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Michel DRUENE à Bernard JAHNICH.

Absents :

Joëlle GOUDAL, Alain VIALA, Fadhila BENAMMAR KOLY, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Clément THERY, Éric OLLIER, Chantal BASCOUL.

OBJET :	Décision modificative n°1 du budget principal
----------------	--

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et en particulier l'article L 2313-1,

VU la délibération n°CC_231214_16 du Conseil communautaire du 14 décembre 2023 adoptant le budget primitif du budget principal de l'année 2024 de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU la délibération n°CC_240711_12 du Conseil communautaire du 11 juillet 2024 adoptant le budget supplémentaire de l'année 2024 du budget principal de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à l'ajustement des crédits par décision modificative n°1, comme résumé à l'article 1 de la présente délibération et dont la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition, au préalable de la séance, à l'accueil de la Communauté de communes ainsi que par voie dématérialisée sur le lien drive du dossier du Conseil,

Où l'exposé de David BOSC et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** la décision modificative n°1 du budget principal de l'année 2024 retranscrite dans la maquette budgétaire correspondante, et résumée comme suit :

section de fonctionnement dépenses : **+ 37 439,00 euros,**
 011 – charges à caractère général : - 69 971,69 euros,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

<i>réduction sur la prévision des dépenses du musée,</i>	
012 – charges de personnel :	+215 000,00 euros,
<i>ajustement des crédits aux prévisions de réalisation dans le secteur enfance/jeunesse,</i>	
65 – autres charges de gestion courante :	- 36 300,00 euros,
<i>ajustement des subventions d'équilibre des budgets annexes,</i>	
66 –charges financières :	- 20 000,00 euros,
<i>ajustement des crédits de charges d'intérêt des emprunts et de ligne de trésorerie,</i>	
67 – charges exceptionnelles :	+ 60 000,00 euros,
<i>annulation de titre sur exercice antérieur sur les pénalités du musée,</i>	
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections :	+ 70 000,00 euros,
<i>ajustement technique des crédits liés aux écritures de dotations aux amortissements,</i>	
023 – virement à la section d'investissement :	-253 889,31 euros,
<i>ajustement des crédits</i>	
section de fonctionnement recettes :	+37 439,00 euros,
70 – produits des services, du domaine et vente diverses :	- 12 000,00 euros,
<i>ajustement en prévision des réalisations,</i>	
73 – impôts et taxes :	- 124 160,00 euros,
<i>réduction des recettes de la fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) suite à la suppression de la taxe d'habitation et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),</i>	
<i>réduction du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC),</i>	
731 – fiscalité directe :	+ 60 000,00 euros,
<i>ajustement de recettes de la taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et des Impôts Directs Locaux (IDL),</i>	
74 – dotations, subventions et participations :	+65 000,00 euros,
<i>ajustement des subventions du musée et du service enfance/jeunesse,</i>	
75– autres produits de gestion courante :	+70 440,00 euros,
<i>régularisation de la pénalité sur le marché d'extension du musée et produits exceptionnels divers services,</i>	
013 – atténuations de charges :	- 72 449,00 euros,
<i>ajustement des remboursements sur rémunération des agents,</i>	
78 – reprise sur amortissements et provisions :	+45 608,00 euros,
<i>une provision avait été constituée sur le risque de contentieux du marché du musée,</i>	
<i>suite à la décision favorable de la Cour administrative d'appel, il convient de faire la reprise sur la provision,</i>	
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections :	+ 5 000,00 euros,
<i>ajustement technique des crédits liés aux écritures des subventions amortissables,</i>	
section d'investissement recettes :	-1 182 601,35 euros,
13 – subventions d'investissement reçues :	- 182 254,00 euros,
<i>ajustement des subventions en fonction des réalisations,</i>	
16 – emprunt et dette :	- 655 439,13 euros,
<i>ajustement du besoin d'emprunt d'équilibre,</i>	
10 – dotations, fonds divers et réserves :	- 172 000,00 euros,
<i>ajustement du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) suite à la prévision de baisse des dépenses d'investissement,</i>	
21 – immobilisations corporelles :	+ 10 981,09 euros,
<i>régularisation des retenues de garanties dans le cadre de la prescription quadriennale</i>	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections :	+ 70 000,00 euros,
<i>ajustement technique des crédits liés aux écritures de dotations aux amortissements,</i>	
021 – virement de la section de fonctionnement :	-253 883,31 euros,
<i>ajustement de crédits,</i>	
section d'investissement dépenses :	-1 182 601,35 euros,
20 – immobilisations incorporelles :	- 115 000,00 euros,
<i>réduction des dépenses d'études</i>	
204 – subventions d'équipement versées :	- 127 863,47 euros,
<i>réduction des crédits de paiements des opérations d'aide économique des entreprises, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et des subventions façades en fonction de l'avancement des dossiers,</i>	
<i>ajout de crédits pour les fonds de concours communaux,</i>	
21 – immobilisations corporelles :	- 209 245,00 euros,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

réduction des crédits d'acquisition de bacs dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte des ordures ménagères et de l'acquisition de parcelles,

ajout de crédits pour l'acquisition de mobilier au musée,

23 – immobilisations en cours : - 737 203,82 euros,

réduction des crédits de paiements des opérations de création de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) à Saint Jean de la Blaquière, du bâtiment pour le service de collecte des ordures ménagères, de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) maternel et primaire à Beaumont ainsi que l'ALSH ado à Lutéva dont les travaux sont repoussés,

ajout de crédits pour la restauration d'œuvres,

13 – subventions d'investissement reçues : +1 710,94 euros,

prévision d'un reversement de subvention d'investissement au vu des dépenses réalisées dans le cadre de GEMAPI,

040 – opérations d'ordre de transfert entre sections : + 5 000,00 euros,

ajustement technique des crédits liés aux écritures des subventions amortissables,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20241128-lmc114731-DE-1-1
Date de télétransmission : 29/11/24
Date de publication : 04/12/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt huit novembre deux mille vingt-quatre
Le Président,
Jean-Luc REQUI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500
habitants et plus : COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001734100120

POSTE COMPTABLE : SCG COEUR D'HERAULT

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		15207

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		3043550.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1011,24
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1071,48
3	Dépenses d'équipement brut / population	247,44
4	Encours de dette / population (2) (3)	555,97
5	DGF / population	50,62
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,82
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,17
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	23,09
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	51,89
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : 7.50% - Investissement : 7.50% <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>	
--	--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	0,00	0,00	B1
TOTAL des RAR	0,00	0,00	B2
Investissement	0,00	0,00	B3
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

	II
	A

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-1 182 601,35	+	-1 182 601,35
	+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00		(si solde positif) 0,00
	=			=
	Total de la section d'investissement (3)	-1 182 601,35		-1 182 601,35

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	37 439,00	+	37 439,00
	+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00		(si excédent) 0,00
	=			=
	Total de la section de fonctionnement (4)	37 439,00		37 439,00
	+			+
	TOTAL DU BUDGET (5)	-1 145 162,35		-1 145 162,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	629 896,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00	514 896,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	517 452,94	0,00	-127 863,47	-127 863,47	389 589,47
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 712 173,98	0,00	-209 245,00	-209 245,00	1 502 928,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 949 693,42	0,00	-737 203,82	-737 203,82	1 212 489,60
Total des dépenses d'équipement		4 809 216,34	0,00	-1 189 312,29	-1 189 312,29	3 619 904,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	147 941,72	0,00	0,00	0,00	147 941,72
13	Subventions d'investissement (4)	61 298,79	0,00	1 710,94	1 710,94	63 009,73
16	Emprunts et dettes assimilées	617 650,00	0,00	0,00	0,00	617 650,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		828 390,51	0,00	1 710,94	1 710,94	830 101,45
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	18 715,63	0,00	0,00	0,00	18 715,63
Total des dépenses réelles d'investissement		5 656 322,48	0,00	-1 187 601,35	-1 187 601,35	4 468 721,13

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	41 000,00		5 000,00	5 000,00	46 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		41 000,00		5 000,00	5 000,00	46 000,00

TOTAL	5 697 322,48	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35	4 514 721,13
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	773 456,01
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 288 177,14
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	904 314,43	0,00	-182 254,00	-182 254,00	722 060,43
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	1 610 878,26	0,00	-655 439,13	-655 439,13	955 439,13
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	-10 981,09	0,00	10 981,09	10 981,09	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 504 211,60	0,00	-826 712,04	-826 712,04	1 677 499,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	649 514,93	0,00	-172 000,00	-172 000,00	477 514,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	432 708,80	0,00	0,00	0,00	432 708,80
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 082 223,73	0,00	-172 000,00	-172 000,00	910 223,73
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	207 227,41	0,00	0,00	0,00	207 227,41
Total des recettes réelles d'investissement		3 793 662,74	0,00	-998 712,04	-998 712,04	2 794 950,70

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 259 115,75		-253 889,31	-253 889,31	2 005 226,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	418 000,00		70 000,00	70 000,00	488 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 677 115,75		-183 889,31	-183 889,31	2 493 226,44

TOTAL	6 470 778,49	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35	5 288 177,14
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 288 177,14
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 447 226,44
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	3 170 654,69	0,00	-69 971,69	-69 971,69	3 100 683,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	7 446 715,00	0,00	215 000,00	215 000,00	7 661 715,00
014	Atténuations de produits	1 124 572,00	0,00	0,00	0,00	1 124 572,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 288 376,69	0,00	36 300,00	36 300,00	3 324 676,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 030 318,38	0,00	181 328,31	181 328,31	15 211 646,69
66	Charges financières	292 305,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	272 305,00
67	Charges spécifiques (4)	-56 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 266 623,38	0,00	221 328,31	221 328,31	15 487 951,69

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 259 115,75		-253 889,31	-253 889,31	2 005 226,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	418 000,00		70 000,00	70 000,00	488 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 677 115,75		-183 889,31	-183 889,31	2 493 226,44

TOTAL	17 943 739,13	0,00	37 439,00	37 439,00	17 981 178,13
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 981 178,13
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	488 093,00	0,00	-72 449,00	-72 449,00	415 644,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 762 160,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00	1 750 160,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 965 453,00	0,00	-94 160,00	-94 160,00	3 871 293,00
731	Fiscalité locale	7 046 861,49	0,00	30 000,00	30 000,00	7 076 861,49
74	Dotations et participations (4)	2 997 509,00	0,00	65 000,00	65 000,00	3 062 509,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	172 707,00	0,00	70 440,00	70 440,00	243 147,00
Total des recettes de gestion courante		16 432 783,49	0,00	-13 169,00	-13 169,00	16 419 614,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 301,30	0,00	0,00	0,00	20 301,30
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	-45 608,00		45 608,00	45 608,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 407 476,79	0,00	32 439,00	32 439,00	16 439 915,79

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	41 000,00		5 000,00	5 000,00	46 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		41 000,00		5 000,00	5 000,00	46 000,00

TOTAL	16 448 476,79	0,00	37 439,00	37 439,00	16 485 915,79
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 495 262,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 981 178,13
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	2 447 226,44	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	1 710,94	5 000,00	6 710,94
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-115 000,00	0,00	-115 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	-127 863,47	0,00	-127 863,47
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-209 245,00	0,00	-209 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-737 203,82	0,00	-737 203,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		-1 187 601,35	5 000,00	-1 182 601,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 182 601,35
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-69 971,69		-69 971,69
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	215 000,00		215 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	36 300,00	0,00	36 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	-20 000,00	0,00	-20 000,00
67	Charges spécifiques (9)	60 000,00	0,00	60 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	70 000,00	70 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-253 889,31	-253 889,31
Dépenses de fonctionnement – Total		221 328,31	-183 889,31	37 439,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 439,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-172 000,00	0,00	-172 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	-182 254,00	0,00	-182 254,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-655 439,13	0,00	-655 439,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	10 981,09	0,00	10 981,09
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		70 000,00	70 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-253 889,31	-253 889,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-998 712,04	-183 889,31	-1 182 601,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 182 601,35
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	-72 449,00		-72 449,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-12 000,00		-12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-94 160,00		-94 160,00
731	Fiscalité locale	30 000,00		30 000,00
74	Dotations et participations (8)	65 000,00		65 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	70 440,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	45 608,00	0,00	45 608,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		32 439,00	5 000,00	37 439,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 439,00
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
TOTAL	5 697 322,48	0,00	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	629 896,00	0,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	517 452,94	0,00	0,00	-127 863,47	-127 863,47	0,00	-127 863,47	-127 863,47
21 Immobilisations corporelles	1 712 173,98	0,00	0,00	-209 245,00	-209 245,00	0,00	-209 245,00	-209 245,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 949 693,42	0,00	0,00	-737 203,82	-737 203,82	0,00	-737 203,82	-737 203,82
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 809 216,34	0,00	0,00	-1 189 312,29	-1 189 312,29	0,00	-1 189 312,29	-1 189 312,29
10 Dotations, fonds divers et réserves	147 941,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	61 298,79	0,00	0,00	1 710,94	1 710,94	0,00	1 710,94	1 710,94
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	617 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	828 390,51	0,00	0,00	1 710,94	1 710,94	0,00	1 710,94	1 710,94
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	18 715,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 656 322,48	0,00	0,00	-1 187 601,35	-1 187 601,35	0,00	-1 187 601,35	-1 187 601,35
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	41 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	41 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées								-1 182 601,35
---	--	--	--	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 038 069,99	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35	-1 182 601,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	904 314,43	0,00	-182 254,00	-182 254,00	-182 254,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 610 878,26	0,00	-655 439,13	-655 439,13	-655 439,13
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	-10 981,09	0,00	10 981,09	10 981,09	10 981,09
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 504 211,60	0,00	-826 712,04	-826 712,04	-826 712,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	649 514,93	0,00	-172 000,00	-172 000,00	-172 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	649 514,93	0,00	-172 000,00	-172 000,00	-172 000,00

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	207 227,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 360 953,94	0,00	-998 712,04	-998 712,04	-998 712,04
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 259 115,75		-253 889,31	-253 889,31	-253 889,31
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	418 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 677 115,75		-183 889,31	-183 889,31	-183 889,31

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

0,00

Affectation au compte 1068 (9)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

-1 182 601,35

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III = I + II			
TOTAL	5 697 322,48	0,00	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	153 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	444 429,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00	0,00	-115 000,00	-115 000,00
2051	Concessions, droits similaires	32 217,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	517 452,94	0,00	-127 863,47	-127 863,47	0,00	-127 863,47	-127 863,47
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	77 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
2041413	Subv. Cne GFP : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres gpris-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	436 652,94	0,00	-140 363,47	-140 363,47	0,00	-140 363,47	-140 363,47
20423	Privé : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 712 173,98	0,00	-209 245,00	-209 245,00	0,00	-209 245,00	-209 245,00
2111	Terrains nus	216 550,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	303 927,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	65 445,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	25 003,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	29 363,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	49 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	78 248,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217314	Bâtiments culturels et sportifs	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217318	Autres bâtiments publics	21 648,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	27 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	89 271,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	112 589,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers 18 205,70	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2185	Matériel de téléphonie 8 831,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles 637 913,19	0,00		-121 245,00	-121 245,00	0,00	-121 245,00	-121 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) 1 949 693,42	0,00	0,00	-737 203,82	-737 203,82	0,00	-737 203,82	-737 203,82
2313	Constructions 1 838 264,82	0,00		-753 003,82	-753 003,82	0,00	-753 003,82	-753 003,82
2316	Restaur. des biens histo. et culturels 10 850,00	0,00		15 800,00	15 800,00	0,00	15 800,00	15 800,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo. 100 578,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5) 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement 4 809 216,34	0,00	0,00	-1 189 312,29	-1 189 312,29	0,00	-1 189 312,29	-1 189 312,29
10	Dotations, fonds divers et réserves 147 941,72	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1021	Dotation 147 941,72	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement 61 298,79	0,00		1 710,94	1 710,94		1 710,94	1 710,94
1328	Autres subventions d'équip. non transf. 61 298,79	0,00		1 710,94	1 710,94		1 710,94	1 710,94
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire) 617 650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros 617 650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) 0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées 1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation 1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP) 0,00		0,00					
	Total des dépenses financières 828 390,51	0,00	0,00	1 710,94	1 710,94	0,00	1 710,94	1 710,94
45...	Opérations pour compte de tiers (6) 18 715,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES 18 715,63	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles 5 656 322,48	0,00	0,00	-1 187 601,35	-1 187 601,35	0,00	-1 187 601,35	-1 187 601,35

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	41 000,00	I		5 000,00	II		5 000,00	5 000,00
Opérations ordre transf. entre sections (7)								
Reprise sur autofinancement antérieur	21 000,00			5 000,00			5 000,00	5 000,00
13911	21 000,00			5 000,00			5 000,00	5 000,00
Subv. transf. Etat et étab. nationaux								
Charges transférées (8)	20 000,00			0,00			0,00	0,00
2128	20 000,00			0,00			0,00	0,00
Autres agencements et aménagements								
041	0,00			0,00			0,00	0,00
Opérations patrimoniales (9)								
2128	0,00			0,00			0,00	0,00
Autres agencements et aménagements								
Total des dépenses d'ordre	41 000,00			5 000,00			5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	6 038 069,69	0,00	-1 182 601,35	-1 182 601,35	-1 182 601,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	904 314,43	0,00	-182 254,00	-182 254,00	-182 254,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	24 617,25	0,00	0,00	0,00	0,00
1312 Subv. transf. Régions	288 994,52	0,00	-121 371,00	-121 371,00	-121 371,00
1313 Subv. transf. Départements	77 211,00	0,00	-16 113,00	-16 113,00	-16 113,00
13141 Subv. transf. Communes membres du GFP	20 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	-20 430,00	0,00	24 330,00	24 330,00	24 330,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	187 384,15	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	15 338,31	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	195 590,00	0,00	-69 100,00	-69 100,00	-69 100,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	47 213,27	0,00	0,00	0,00	0,00
1348 Autres fonds non transférables	67 815,93	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 610 878,26	0,00	-655 439,13	-655 439,13	-655 439,13
1641 Emprunts en euros	1 610 878,26	0,00	-655 439,13	-655 439,13	-655 439,13
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	-10 981,09	0,00	10 981,09	10 981,09	10 981,09
2128 Autres agencements et aménagements	-5 206,47	0,00	5 206,47	5 206,47	5 206,47
21351 Bâtiments publics	-743,90	0,00	743,90	743,90	743,90
2148 Construct° sol autrui - Autres construct	-645,83	0,00	645,83	645,83	645,83
21738 Autres constructions (mise à dispo)	-4 384,89	0,00	4 384,89	4 384,89	4 384,89
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 504 211,60	0,00	-826 712,04	-826 712,04	-826 712,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	649 514,93	0,00	-172 000,00	-172 000,00	-172 000,00
10222 FCTVA	649 514,93	0,00	-172 000,00	-172 000,00	-172 000,00
10251 Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	649 514,93	0,00	-172 000,00	-172 000,00	-172 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	207 227,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 360 953,94	0,00	-998 712,04	-998 712,04	-998 712,04
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 259 115,75		-253 889,31	-253 889,31	-253 889,31

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	418 000,00	I	70 000,00	II 70 000,00	70 000,00
28188 Autres immo. corporelles	418 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041 Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
458270 RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 677 115,75		-183 889,31	-183 889,31	-183 889,31

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	17 943 739,13	0,00	0,00	37 439,00	37 439,00	0,00	37 439,00	37 439,00
011	Charges à caractère général (4)	3 170 654,69	0,00	0,00	-69 971,69	-69 971,69	0,00	-69 971,69	-69 971,69
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	7 446 715,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
014	Atténuations de produits	1 124 572,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 288 376,69	0,00	0,00	36 300,00	36 300,00	0,00	36 300,00	36 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	15 030 318,38	0,00	0,00	181 328,31	181 328,31	0,00	181 328,31	181 328,31
66	Charges financières	292 305,00	0,00		-20 000,00	-20 000,00		-20 000,00	-20 000,00
67	Charges spécifiques (4)	-56 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	236 305,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses réelles	15 266 623,38	0,00	0,00	221 328,31	221 328,31	0,00	221 328,31	221 328,31
023	Virement à la section d'investissement	2 259 115,75			-253 889,31	-253 889,31		-253 889,31	-253 889,31
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	418 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 677 115,75			-183 889,31	-183 889,31		-183 889,31	-183 889,31
	D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								37 439,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 448 476,79	0,00	37 439,00	37 439,00	37 439,00
013	Atténuations de charges (3)	488 093,00	0,00	-72 449,00	-72 449,00	-72 449,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 762 160,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00	-12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 965 453,00	0,00	-94 160,00	-94 160,00	-94 160,00
731	Fiscalité locale	7 046 861,49	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 997 509,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	172 707,00	0,00	70 440,00	70 440,00	70 440,00
	Total des recettes de gestion des services	16 432 783,49	0,00	-13 169,00	-13 169,00	-13 169,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 301,30	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	-45 608,00		45 608,00	45 608,00	45 608,00
	Total des recettes financières	-25 306,70	0,00	45 608,00	45 608,00	45 608,00
	Total des recettes réelles	16 407 476,79	0,00	32 439,00	32 439,00	32 439,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	41 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	41 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées						37 439,00
--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	17 943 739,13	0,00	0,00	37 439,00	37 439,00	0,00	37 439,00	37 439,00
011	Charges à caractère général (5)	3 170 654,69	0,00	0,00	-69 971,69	-69 971,69	0,00	-69 971,69	-69 971,69
60228	Autres fournitures consommables	76 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6032	Variét. stocks autres approvisionnements	168 223,69	0,00	0,00	-18 223,69	-18 223,69	0,00	-18 223,69	-18 223,69
6042	Achats de prestations de services	469 497,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	17 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	150 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	101 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	22 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	34 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 853,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 182,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	16 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	60 494,64	0,00	0,00	-4 800,00	-4 800,00	0,00	-4 800,00	-4 800,00
611	Contrats de prestations de services	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	21 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	22 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	120 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	28 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	54 061,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	57 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 773,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	73 633,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	58 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	28 000,00	0,00	0,00	-1 600,00	-1 600,00	0,00	-1 600,00	-1 600,00
617	Etudes et recherches	10 917,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	9 887,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNALTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	144 630,00	0,00		-5 748,00	-5 748,00	0,00	-5 748,00	-5 748,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	310 453,61	0,00		-18 100,00	-18 100,00	0,00	-18 100,00	-18 100,00
6231	Annonces et insertions	84 379,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	92 037,91	0,00		-4 460,00	-4 460,00	0,00	-4 460,00	-4 460,00
6236	Catalogues et imprimés	109 475,77	0,00		-12 910,00	-12 910,00	0,00	-12 910,00	-12 910,00
6238	Divers	74 290,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	52 930,00	0,00		-2 630,00	-2 630,00	0,00	-2 630,00	-2 630,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	37 493,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	24 220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	42 851,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 249,23	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	23 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	299 814,95	0,00		-1 500,00	-1 500,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
63512	Taxes foncières	8 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	34 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5), (6)	7 446 715,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
62121	Personnel aff. BA/régies sans ps.morale	58 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	239 198,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	774 723,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 769,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	58 524,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 016 708,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00

COMMUNALITE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	75 730,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	303 446,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 118 171,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	676 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	767 825,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	38 026,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	195 472,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 823,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	38 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 124 572,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	18 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	91 745,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	990 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	21 380,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	3 317,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	3 288 376,69	0,00	0,00	36 300,00	36 300,00	0,00	36 300,00	36 300,00
65311	Indemnités de fonction	128 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 940,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65315	Formation	1 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65568	Autres contributions	1 996 629,40	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	-54 543,07	0,00		54 543,07	54 543,07	0,00	54 543,07	54 543,07
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	362 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	165 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	53 581,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	179 263,07	0,00		8 156,93	8 156,93	0,00	8 156,93	8 156,93
65821	Déficit des budgets annexes administrati	394 806,29	0,00		-26 400,00	-26 400,00	0,00	-26 400,00	-26 400,00
65888	Autres	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	15 030 318,38	0,00	0,00	181 328,31	181 328,31	0,00	181 328,31	181 328,31
66	Charges financières	292 305,00	0,00		-20 000,00	-20 000,00		-20 000,00	-20 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	237 305,00	0,00		-20 000,00	-20 000,00		-20 000,00	-20 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	55 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	-56 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	-56 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	236 305,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses réelles	15 266 623,38	0,00	0,00	221 328,31	221 328,31	0,00	221 328,31	221 328,31
023	Virement à la section d'investissement	2 259 115,75			-253 889,31	-253 889,31		-253 889,31	-253 889,31
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	418 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	418 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 677 115,75			-183 889,31	-183 889,31		-183 889,31	-183 889,31

Montant des ICNE de l'exercice	42 300,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 448 476,79	0,00	37 439,00	37 439,00	37 439,00
013	Atténuations de charges (4)	488 093,00	0,00	-72 449,00	-72 449,00	-72 449,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	186 000,00	0,00	-23 000,00	-23 000,00	-23 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	302 093,00	0,00	-49 449,00	-49 449,00	-49 449,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 762 160,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00	-12 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	104 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	171 500,00	0,00	14 200,00	14 200,00	14 200,00
70632	Redevances services à caractère loisir	73 455,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7066	Redevances services à caractère social	161 048,00	0,00	19 800,00	19 800,00	19 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	272 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	32 989,09	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	99 593,91	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	602 700,00	0,00	-86 000,00	-86 000,00	-86 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	82 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	61 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	19 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 965 453,00	0,00	-94 160,00	-94 160,00	-94 160,00
73211	Attribution de compensation	671 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	305 395,00	0,00	-15 395,00	-15 395,00	-15 395,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	2 577 243,00	0,00	-62 065,00	-62 065,00	-62 065,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	411 191,00	0,00	-16 700,00	-16 700,00	-16 700,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 046 861,49	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 090 283,19	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	269 899,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	217 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	-60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 099 847,30	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	369 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	60 000,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
74	Dotations et participations (4)	2 997 509,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	509 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	319 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	343 681,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
7472	Participation régions	131 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	125 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	90 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	-35 000,00
747888	Autres	1 203 114,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	206 423,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 801,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	45 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	172 707,00	0,00	70 440,00	70 440,00	70 440,00
752	Revenus des immeubles	157 561,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	-60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
756	Libéralités reçues	24 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	50 196,00	0,00	10 440,00	10 440,00	10 440,00
	Total des recettes de gestion des services	16 432 783,49	0,00	-13 169,00	-13 169,00	-13 169,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 301,30	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 301,30	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	-45 608,00		45 608,00	45 608,00	45 608,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	-45 608,00		45 608,00	45 608,00	45 608,00
	Total des recettes réelles	16 407 476,79	0,00	32 439,00	32 439,00	32 439,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	41 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	21 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	41 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 59

Nombre de membres présents : 0 38

Nombre de suffrages exprimés : 0 46

VOTES :

Pour : 0 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22 novembre 2024

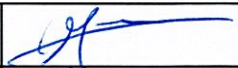

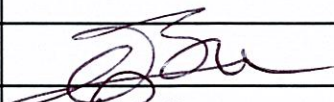

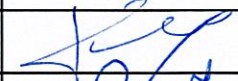
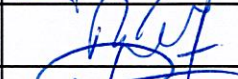
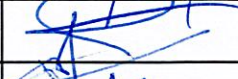

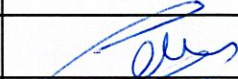
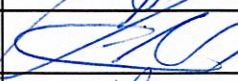

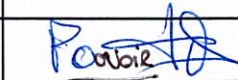


Présenté par (1),





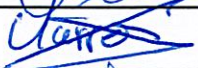
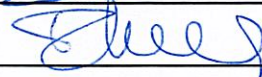
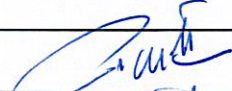
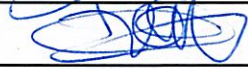
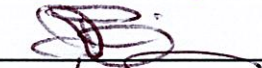
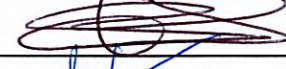
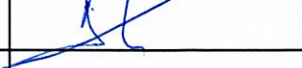
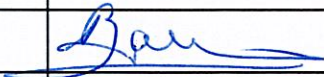





A. *leduc*, le 28 novembre 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*



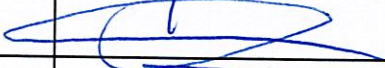


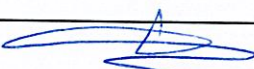

A. *leduc*, le 28 novembre 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BEVILACQUA Luc	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
DRUENE Michel	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
GALEOTE Monique		
GOUDAL Joëlle		
GOUJON Bernard		
GOURMELON Izia		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LÉVÊQUE Gaëlle		
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOUX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGAULT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
ROMO Christophe <i>suppléant Bertrand SONNET</i>		
ROUQUETTE Damien		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

THERY Clément	
TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

29 novembre 2024

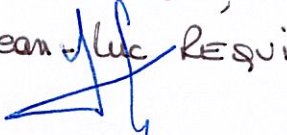
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29 novembre 2024 et de la publication le 2 décembre 2024

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

à Lodeve, le 28 novembre 2024
le Président,
Jean-Luc REQUI




COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LODÉVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisetlarzac.fr
www.lodevoisetlarzac.fr